



COLLOQUE

«La société publique locale, un nouvel outil de gestion des services publics locaux»

Le jeudi 3 mars 2011, de 8h30 à 16h

Université Paris 2, Panthéon- Assas
Salle des Conseils
12 place du Panthéon
75005 Paris

En partenariat avec:

REVUE DU
**DROIT
PUBLIC**

FÉDÉRATION DES
epl
Ile-de-France

MATINEE

8h15 Petit- déjeuner du Master
(Appartement décanal, Escalier K, 3e étage)

8h30 Accueil des participants

Allocution de Louis VOGEL, *Président de l'Université Panthéon- Assas*

Allocution de Gilles J. GUGLIELMI, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Directeur du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

Allocution de Théo KLARGAARD, *Secrétaire général de l'association du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales*

9h00 Introduction

« L'évolution de la gestion des services publics locaux »

Marie-Yvonne BENJAMIN, *Avocate associée du Cabinet Genesis*

9h30 Première table ronde

« **Les SPL en Europe** »

Présidence de table : Claudie BOITEAU, *Professeur à l'Université Paris Dauphine*

« Les exigences communautaires en matière de mise en concurrence »

Benoit DELAUNAY, *Professeur à l'Université de Poitiers*

« Un outil répandu dans les pays de l'Union Européenne »

Philippe COSSALTER, *Professeur à l'Université de la Sarre, co-directeur du centre juridique franco-allemand*

Débat

10h15 Deuxième table ronde

« **La SPL, un nouvel outil de gestion privée** »

Présidence de table: Laurence LEMOUZY, *Rédactrice en chef de la revue Pouvoirs Locaux, Directrice de la Chaire de la Gouvernance publique*

« Les limites des outils existants »

Pierre VAN de VYVER, *Délégué général, Institut de la Gestion Déléguée (IGD)*

« La SPL, une Société Anonyme »

Paul LE CANNU, *Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne, Codirecteur de Sorbonne-Affaires*

«Est-il possible de créer une SPL dans le cadre d'une coopération transfrontalière?»

Jacqueline DOMENACH, *Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

« Le point de vue du législateur »

Daniel RAOUL, *Sénateur du Maine-et-Loire*

Débat

12h00 Déjeuner libre

APRES –MIDI

13h15 *Troisième table ronde*

«La gouvernance de la SPL»

Présidence de table : Marie-José TULARD, Avocate à la Cour, Of Counsel, Cabinet Bruno Kern Avocats, Ancienne directrice du service des collectivités territoriales du Senat (1999 à 2010)

« Une maîtrise assurée par les collectivités territoriales: le point de vue du politique »

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Maire de Mennecey, Directeur général des services de la ville de Montereau

« Une maîtrise assurée par les collectivités territoriales: le point de vue du dirigeant »

Pierre LAGARRIGUE, Directeur général de la Société d'aménagement et d'équipement de la région parisienne (SAERP)

« Les rapports entre actionnaires »

Marie COURROUYAN, Responsable adjointe du département, veille et assistance juridique de la fédération des Entreprises Publiques Locales

Débat

14h30 *Quatrième table ronde*

« Le cadre juridictionnel et financier »

Présidence de table : Jacques MOREAU, Professeur émérite, Université Paris II Panthéon-Assas

« Quel droit pour quel juge? »

Julien MARTIN, Maître de conférences, Université Paris Descartes

« Quels impacts pour les finances des Collectivités actionnaires ? »

Sophie SAVALL, Directrice de Mission du Groupe FCL

Débat

15h45 *Conclusion*

Gilles J. GUGLIELMI, Professeur à l'Université Panthéon-Assas. Directeur du Master II Juriste Conseil des Collectivités Territoriales

Comité scientifique:

Gilles J. Guglielmi, Professeur à l'Université Panthéon-Assas;

Julien Martin, Maître de conférences à l'Université Paris Descartes;

Catherine Prébissy-Schnall, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense;

Olivier Renaudie, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas.

Un projet collectif de l'association des étudiants du Master 2 Juriste- Conseil des Collectivités Territoriales.



Avec le soutien du:

